MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **21 septembre 2021**

Compte rendu affiché le

Date de convocation du conseil municipal le **17 septembre 2021**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance **: Monsieur Fréderic KIZILDAG**

Membres présents à la séance **:**

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Véronique STAGNOLI, Fréderic KIZILDAG, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, David LAÏB, Christine BERTIN, Sacha FORCA, Richard MARION, Ange VIDAL

Membres absents excusés ayant donné pouvoir **:**

Antoinette ATTO à Stéphane GOMEZ
Yvan MARGUE à Nadia LAKEHAL
Eric BAGES-LIMOGES à Matthieu FISCHER
Christine JACOB à Muriel LECERF
Nordine GASMI à Ange VIDAL
Carlos PEREIRA à Ange VIDAL
Audrey WATRELOT à Sacha FORCA

Membres absents :

Nacera ALLEM, Mustapha USTA, Maoulida M'MADI

Objet :

Communication sur la rentrée 2021

Rapport de Madame DAHOUM,

Mesdames, Messieurs,

La ville de Vaulx-en-Velin considère comme essentiel d'apporter les meilleures conditions d'apprentissage aux élèves de la commune, tant l'école reste la meilleure garantie de la promesse républicaine. La priorité donnée à l'éducation depuis 2014 ne se dément donc pas.

Ainsi, comme chaque année, la municipalité a accompagné l'Education Nationale, a recruté des personnels et profité des mois d'été pour réaliser des travaux permettant d'offrir aux vaudais et aux vaudaises les meilleures conditions d'études. Il s'agit d'agir avec force pour que les écoles vaudaises offrent le meilleur aux enfants dans ces moments décisifs pour la construction de leur avenir.

L'ensemble des élèves de tous niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire ont été accueillis, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

La municipalité a organisé cette rentrée, encore un peu particulière, avec une implication sans faille de nos agents d'hygiène et de restauration, de nos ATSEM, de nos gardiens pour respecter scrupuleusement le protocole de nettoyage et de désinfection des locaux et des matériels, et participer aux organisations d'entrée, de sortie et des circulations dans les bâtiments scolaires. Qu'ils en soient ici remerciés.

L'ouverture d'une nouvelle école est toujours un moment de fête. Celle de l'école Katherine Johnson n'a pas dérogé à la règle. A la fin du mois d'août, les élus et les services ont fait visiter en avant-première cette première école du nouveau mandat aux parents et aux enfants pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Cet établissement démontre une fois de plus l'engagement municipal dans la réalisation d'équipements publics de proximité de qualité.

Dynamique démographique

A la rentrée, nous accueillons dans nos écoles 7 216 élèves dans les 17 groupes scolaires de la ville, qui correspondent à 37 écoles (20 maternelles et 17 élémentaires) et répartis ainsi :

- 2 787 en maternelle pour 124 classes ;
- 4 429 en élémentaire pour 256 classes ;
- sept classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire), six classes et demi UPE2A (Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants) et une classe UEEA (Unité d'Enseignement en Elémentaire Autisme).

Neuf créations de classes ont été enregistrées et quatre retraits de classes sont à noter.

Il convient d'ajouter, à titre d'information, que plus de 3 700 collégiens et lycéens ont également fait leur rentrée dans les établissements de notre ville.

Travaux dans les écoles

Conformément à la politique volontariste menée en matière d'investissement dans les établissements scolaires, le montant des travaux de l'été et de l'automne dans les groupes scolaires de la commune se monte à 865 000 €. Quelques exemples :

- accompagnement des créations de classes par l'achat de mobilier ;
- poursuite de la transformation des restaurants scolaires en self (King, Curie, Mistral...) ;
- réalisation de travaux du propriétaire permettant d'améliorer la sécurité des enfants, des parents et des personnels (reprise de voirie, rehausse et remplacement de clôtures...) ;
- en adéquation avec le Plan Climat Energie et la volonté municipale d'œuvrer à une réduction des consommations énergétiques de son patrimoine et une meilleure isolation des écoles des changements de menuiserie ont été opérées comme à Courcelles (isolation de la façade extérieure) ou Vilar avec la pose de luminaires à LED.

D'autres aménagements seront terminés à l'automne : préaux dans les cours de récréation pour les écoles maternelles P. Neruda et P. et M. Curie, marquages au sol, plantation d'arbres, mise en accessibilité de sanitaires…

Budget affecté aux écoles et Ressources Humaines

Chaque année, la commune affecte des crédits aux écoles de la ville. C'est probablement l'un des financements les plus importants de toute l'Académie. Pour mémoire le budget de la Direction de l'éducation représente 62.7% des dépenses d'équipement et 23.2% des dépenses de fonctionnement.

Le niveau d'effort financier est maintenu et il se décompose ainsi :

• Crédits éducatifs : 217 978€ (158 418€ en élémentaire soit 29€/élève et 59 560€ en maternelle soit 18€/élève)

• Rappel des crédits libres versés pour l'année 2020 : 162 497€

- en maternelle : forfait par élève, forfait par classe pour les sorties, assurance ;
- en élémentaire : forfait par élève, assurance, RASED, classe spécialisée.

Les crédits pour les associations des parents d'élève en 2020 s'élèvent à 1 800€ (200€ par association).

Mais l'effort financier se traduit aussi par une politique de Ressources Humaines volontariste. La municipalité a fait le choix de conserver une ATSEM par classe, soit 124 postes. A cela s'ajoute une équipe de 5 agents contractuelles pour les remplacements temporaires et 8 apprentis CAP petite enfance.

107 postes d'agent d'élémentaire (hygiène et restauration) ainsi que 19 postes de gardien sont affectés dans nos écoles. Les remplacements sont organisés de la même manière que pour les ATSEM.

Sur les services de l'enfance, 30 référents contractuels ont été maintenus pour organiser les accueils des temps péri et extra scolaires. Vingt-quatre animateurs contractuels à temps plein ont été recrutés pour la prise en charge des enfants le matin, le midi, le soir, les mercredis et les vacances. Des animateurs vacataires complètent le dispositif en fonction du nombre d'enfants accueillis sur chaque accueil.

Services de l'enfance

Dotée d'un Projet Educatif de Territoire lui permettant d'associer l'ensemble des acteurs de la vie éducative vaudaise à la co-construction et à la mise en œuvre d'une politique éducative ambitieuse, la municipalité considère que la cohérence des différents temps de l'enfant est nécessaire à son épanouissement.

Les temps périscolaires du soir

Si la rentrée est évidemment un moment fort dans la vie des enfants, il en va de même pour leurs parents. La mise en œuvre d'un service public de l'enfance de qualité et adapté aux attentes des vaudais et des vaudaises est une nécessité qui justifie l'ouverture des services périscolaires dès le 1er jour par la mobilisation de l'ensemble des équipes.

Les services de l'enfance sont maintenus selon la même organisation que sur l'année scolaire 2019-2020. Sur les quatre jours d'école, les horaires des services sont identifiés comme suit :

- accueil du matin : 7h30-8h30 ;
- restauration : 11h30-13h30 ;
- accueil du soir : 16h30-18h00.

L'accueil récréatif du soir permet des départs échelonnés possibles avant 18h sur un principe de garderie éducative et de mise en œuvre d'études surveillées permettant aux enfants de reprendre les leçons du jour.

Les enfants ont également la possibilité d'être inscrits par leurs parents à une activité socio-éducative hebdomadaire et fonctionnant au semestre (octobre-janvier et février-juin). L'accès de ces accueils est gratuit jusqu'à la fin de l'année civile.

Les « Mercredi tout est permis »

Les services du mercredi sont également accessibles selon des amplitudes horaires éprouvées qui permettent de recevoir les enfants de 7h30 à 18h selon les besoins des familles.

Loin d'être une simple garderie, les contenus proposés dans le cadre du projet éducatif le « Mercredi tout est permis », permettent notamment aux enfants de bénéficier de parcours sportifs. Le matin, il est proposé des activités type accueils de loisirs. L'accès des accueils est également gratuit.

Focus sur les accueils de loisirs d'été

Les accueils de loisirs municipaux de cet été qui avaient pour objectifs de réhabituer les enfants à la vie en collectivité en toute sécurité et de leur proposer des activités de loisir. Le fonctionnement des accueils a été revu avec la création de 198 places supplémentaires en juillet et de 105places en août soit respectivement une augmentation de 28% et 19% avec une possibilité de repas sur toutes les structures et des horaires harmonisés.

Ainsi, 1 424 enfants ont été accueillis, dont certains ont fréquenté les centres les deux mois, et 72 enfants ont participé à des mini-camps. Le service, avec les médiatrices parentalité, s'est mobilisé : 251 enfants de 6 à 17 ans qui ont pu profiter des séjours, soit près de trois fois plus qu'en 2020 (92 départs)

VILLAGE :

Sur le secteur de la Grappinière : le Centre social Lévy, Air Play Rhône-Alpes et le bailleur Grand LyonHabitat...

Sur le quartier BARGES-CACHIN : Le Valdocco, le bailleur Alliade, Planètes Sciences AURA, Air Play Rhône-Alpes, collectif Franco-Méditerranéen du Vivre-Ensemble, Médiation Nomade. Des projets habitants seront également proposés avec une dimension festive (l'association le Jardin Bargeoli, comité de locataires)...

QUARTIERS SUD :

Le Centre social Peyri, Emotionnez-moi, MJC, Bâtir Ensemble, Planètes Sciences AURA, Air Play RhôneAlpes, Boxing Club, le Cercle d'escrime Vaudais, Programme de Réussite Educative, Médiation Nomade, Sol Antilles Event, le bailleur Alliade Habitat...

Médiation et tranquillité publique

En plus de faciliter l'accès des jeunes à des activités sportives, culturelles et de loisirs, les animations d'été concourent à favoriser la médiation sociale et la tranquillité publique. Sur ce point, les chiffres policiers soulignent un été plus calme que les années précédentes.

Pour la dizième édition d'Activ Eté, les médiateurs ont assuré une présence régulière sur les trois sites d'animation.

L'objectif principal était d'assurer un travail de régulation des tensions, de gestion des conflits d'usage entre les participants (enfants, adolescents, parents....).

Leur présence permet au personnel d'animation de rester concentrer sur leur mission d'encadrement de l'activité. Elle leur permet également de tisser du lien avec les jeunes notamment.

La reconnaissance acquise par les médiateurs auprès du public conforte leur légitimé pour les interventions futures réalisées sur les quartiers.

Cette année les médiateurs ont également été mobilisés pour la mise en œuvre des tests antigéniques sur les sites d'Elsa Triolet et du stade Aubert.